

Faites appel au CMCA pour planifier le transfert de votre entreprise agricole

Brigitte Paré, conseillère en transfert de ferme et en relations humaines et organisationnelles et Guillaume Ducharme, directeur général CMCA



Saviez-vous que le CMCA | Centre multi-conseils agricoles détient toute l'expertise nécessaire pour vous accompagner dans la planification et la réalisation du transfert de votre entreprise? Que ce soit dans le cadre d'un transfert apparenté ou non-apparenté, le CMCA (et les GCA de Chaudière-Appalaches) est un véritable guichet unique de services et d'accompagnement.

En combinant les expertises de nos 12 conseillers en gestion agricole et leur connaissance de votre entreprise à l'expertise de pointe de Brigitte Paré, conseillère en transfert de ferme et en gestion humaine et organisationnelle depuis 24 ans, votre groupe conseil est votre meilleur atout pour vous aider à réaliser cet événement majeur dans la vie de votre entreprise.

Voici quelques-uns des services et conseils avec lesquels nous pouvons vous aider :

Préparation des cédants

- Accompagner pour la réflexion concernant leurs objectifs personnels et professionnels
- Faire un conseil de famille
- Aider à établir leur budget personnel et les accompagner auprès d'un planificateur financier
- Aider à la réflexion sur l'équité entre leurs enfants
- Accompagner dans leurs réflexions sur ce qui est à vendre et ce qu'ils souhaitent conserver dans le projet de transfert

Préparation de la relève

- Accompagner pour la réflexion concernant leurs objectifs personnels et professionnels

Avantage à offrir à vos employés

Le CMCA + vous donne l'opportunité d'offrir l'assurance collective aux propriétaires et employés de votre entreprise.

CMCA +

DISPONIBLE
SEULEMENT AUX
MEMBRES DU CMCA

Pour renseignements et calcul du coût contacter notre courtier

M. Michel Turcotte

418-569-5026

Mme Louise Boisjoli, sec

418-563-3777

lboisjoli@turcottetrustco.com

Faites appel au CMCA pour planifier le transfert de votre entreprise agricole (suite)

Démarches communes

- Donner de l'information générale sur les aspects légal, fiscal, économique d'un projet de transfert
- Animer une rencontre de collaboration interprofessionnelle pour faire le point sur le projet de transfert
- Vérifier la faisabilité de leur projet de transfert
- Préparer avec eux des questions à poser à leur fiscaliste
- Accompagner pour les diverses démarches de transfert au besoin (auprès du fiscaliste, auprès du notaire, auprès de leur conseiller financier, etc.)
- Accompagner pour la mise en place de la cogestion
- Faire passer des tests de personnalité
- Animer des réunions périodiques avec l'équipe de transfert
- Faire les démarches pour les divers programmes de subvention au projet

Rappelons que ces services peuvent être admissibles aux subventions en gestion du Réseau Agriconseils.

Contactez Brigitte Paré, conseillère en transfert de ferme et en gestion humaine et organisationnelle du CMCA au 418-389-0648 ou votre conseiller en gestion pour démarrer la réflexion et la planification de votre transfert.



Concentrez-vous sur vos priorités, nous ferons le reste!

Services administratifs et de comptabilité spécialisés en agriculture

CMCA
Centre multi-conseils agricoles
Experts en gestion performante d'entreprises agricoles
Planification et gestion - Services administratifs - Optimisation de la production